

Pièce n°7f : Carte des Espaces Naturels Sensibles



Révision du PLU 1-0

Prescrite par délibération du Conseil Municipal le 25/09/2014

Arrêtée par délibération du Conseil Municipal le 23/06/2020

Enquête publique du 05/01/2021 au 06/02/2021 inclus

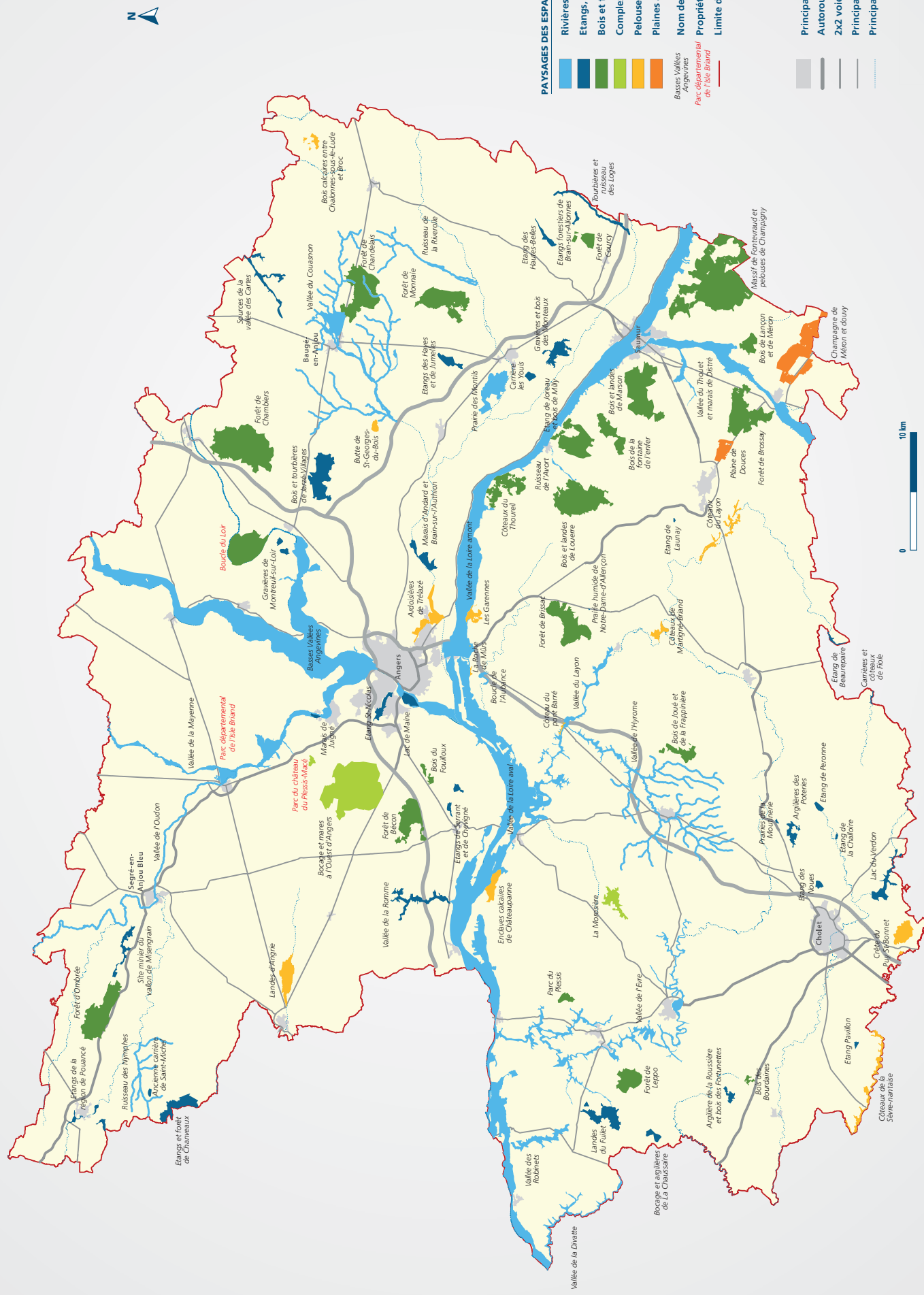
Approuvée par délibération du Conseil communautaire le 15/12/2022

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date 15/12/2022

Le Président :



LES SITES À ENJEUX ENS DE MAINE-ET-LOIRE



PAYSAGES DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

- Rivières et vallées alluviales (18)
 - Etangs, marais et tourbières (33)
 - Bois et forêts (21)
 - Complexe bocager (3)
 - Pelouses et landes sèches (13)
 - Plaines agricoles méridionales (2)
- Nom de site
— Basses Vallées Angevines
— Parc départemental de l'Isle-Brand
— Limite départementale

- Principales agglomérations
- Autoroute
- 2x2 voies
- Principales routes
- Principaux cours d'eau